

REPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DES ORMES
SEANCE du 27 JANVIER 2020

Nombre de membres afférents au CM :19

Nombres de membres en exercice :17

Qui ont pris part à la délibération : 12

Date de la convocation :23 JANVIER 2020

Date d'affichage et de transmission en Sous-Préfecture le 28 JANVIER 2020

L'an deux mil vingt le 27 JANVIER à 20 heures, le Conseil Municipal des ORMES, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Béatrice FONTAINE Maire des ORMES

Présents :

Mesdames, BENITO Patricia, BRARD Béatrice, FONTAINE Béatrice, CURIEN Véronique,

ROUSSEL Karine, SAVOURIN Marie-France, TERRIEN Hélène,

Messieurs, BRUNEAU Jean-Marie, GIVELET Eric, MULTON Fabien, ROUGET Vincent, SABOURIN Jacques

Absents excusés : MORTREUIL Dominique, MOREVE Nathalie, FERRAND Georges, BODIN Serg,e PUGLIA Catherine

A été élue Secrétaire : CURIEN Véronique

Objet de la délibération :

2020/01

INVESTISSEMENTS 2020

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal, l'article L 1612-1 du CGCT qui permet au Maire, sur autorisation du Conseil Municipal d'engager, de liquider et mandater les dépenses d'investissement, jusqu'à l'adoption du budget primitif 2020, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Madame le Maire rappelle les crédits ouverts en 2019 au chapitre 21 :
 $1\,375\,945.09 \text{ €} \times 25 \% = 343\,986.27 \text{ €}$ maximum autorisé pour le chapitre 21.

Madame le Maire propose au Conseil d'engager de liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2020 à hauteur de 10 000 € au chapitre 21 répartis comme suit :

Article 21578	5 000 € acquisition matériel technique
Article 2188	5 000 € acquisition équipement cantine

Les crédits correspondants seront inscrits à minima au budget primitif 2020 lors de son adoption.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un avis favorable à la proposition ci-dessus énoncée.

Pour extrait conforme
Aux Ormes le 28 janvier 2020
Béatrice FONTAINE
Maire